



Patricia Dorantes Brassard
61 rang double
Saint-Cyprien-de-Napierville, Qc
JOJ 1Lo

Régie de l'énergie

Le Secrétaire

Régie de l'énergie
800, place Victoria, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2
Téléphone : 514 873-2452 ou sans frais 1 888-873-2452
Télécopieur : 514 873-2070
Courriel : greffe@regie-energie.qc.ca

26/09/2011

**Objet : Commentaires et observations des contrats d'approvisionnement en électricité de l'appel d'offres
A/O 2009-02 pour l'énergie éolienne issue de projets autochtones et communautaires.
(Dossier R-3774-2011)**

Madame, Monsieur, représentants de la Régie de l'énergie et du Distributeur,

Récemment, le projet éolien de St-Valentin, municipalité voisine, a été rejeté par le gouvernement du Québec dans sa forme actuelle. Nous avons maintenant l'occasion de présenter nos commentaires et observations pour le projet éolien de la compagnie Kahnawake Sustainable Energies (KSE) qui menace de s'implanter à Saint-Cyprien-de-Napierville, sans le consentement des citoyens environnants. De fait, en plus des observations suite à mon étude du contrat d'approvisionnement en électricité entre le fournisseur et le distributeur, je vous présente quelques commentaires et questionnements issus de mon mémoire présenté au BAPE de St-Valentin. En effet, il me semble que ces deux projets ne font partie que d'un seul. Par leur proximité ils soulèvent les mêmes préoccupations. Les points suivants seront abordés ci-bas : une population concernée sous-informée, une non-acceptation sociale et la mise en péril d'un héritage agricole.

Sous-information et contrat d'approvisionnement en électricité entre le fournisseur et le distributeur

Dans un premier temps, l'accès à l'information pour l'ensemble de la population visée par le projet me questionne. Le présent projet concerne de près les citoyens de Saint-Cyprien-de-Napierville, certes, mais aussi ceux des municipalités environnantes telles que Lacolle et Saint-Bernard-de-Lacolle. Est-ce que les promoteurs ont pris la peine de consulter les populations visées avant de soumettre leur projet en réponse à l'appel d'offre d'Hydro-Québec? Ça ne me semble pas avoir été le cas. Tout de même, la compagnie KSE a sondé un échantillon de la population de Saint-Cyprien-de-Napierville. Il en est résulté que plus de 70% des gens étaient contre le projet. La compagnie a elle-même conclu à une sous-information comme facteur décisif de ce résultat. Pourquoi continuer d'aller de l'avant sachant que la population hôte est clairement contre le projet? Suite à l'acceptation d'Hydro-Québec, pourquoi ne pas procéder à de multiples séances d'information afin d'informer ouvertement les citoyens sur les éléments du contrat d'approvisionnement en électricité signé avec Hydro-Québec? Ne devrait-il pas y avoir des règles du jeu claires prescrites par le gouvernement qui obligent ces compagnies qui désirent s'implanter chez nous à s'assurer qu'une majorité votante de la population a bel et bien été informée? Pourquoi user de stratégies de sous-information si le projet éolien en question serait

valable? Serait-ce parce que certaines failles de ce dernier sont à cacher ou à passer sous silence ? Désire-t-on ainsi éviter de soulever la population en la tenant dans l'ignorance? Je vis dans une société démocratique, où le libre accès à l'information est une condition minimale pour permettre ensuite à chacun de prendre une position éclairée. Je m'attends à ce que les instances concernées dans un projet comme le projet éolien de St-Cyprien-de-Napierville, fasse honneur à l'intelligence de la population en certifiant non seulement qu'elle informe clairement et par écrit une majorité de la population de la municipalité directement visée et de celles avoisinantes, mais aussi que l'information a bel et bien été reçu par la clientèle visée. Je constate malheureusement que cette condition minimale n'a pas été remplie par le promoteur.

Un autre aspect m'interpelle. Au sein du contrat d'approvisionnement en électricité entre le fournisseur et le distributeur, il est relevé que le fournisseur entend signer une entente de raccordement avec Hydro-Québec TransÉnergie (p.3). Pourquoi ne pas l'inclure avec l'ensemble des détails qui lui sont propres au sein du présent contrat? Au point 11 de la page 18 du contrat d'approvisionnement en électricité on parle du point de livraison. Ce dernier devrait se situer « au point où les conducteurs de la ligne à moyenne tension du réseau de distribution sont rattachés aux isolateurs de la structure d'arrêt du poste de sectionnement ». Je demande au distributeur de nous identifier clairement et par écrit où se situera ce point sur une carte géographique de notre territoire. Ainsi, j'aimerais être mieux informée sur cet aspect et obtenir du coup des preuves écrites que nous ne nous retrouverons pas éventuellement avec des lignes à haute tension à ériger sur les terres agricoles comme cela a soudainement été le cas à St-Valentin. J'aimerais obtenir également le tracé de ce point de livraison au poste de distribution d'électricité visé. Il me semble que le parc éolien, son point de livraison et le tracé du transport d'énergie éolienne vers le poste de distribution font partie d'un tout indissociable. Par un souci de transparence, ces informations devraient être communiquées aux contribuables par écrit de la part du fournisseur, Hydro-Québec. Ainsi, dans ce cas, dans un esprit de réflexion critique, nous ne pouvons esquiver ces informations au bénéfice du projet éolien de la compagnie KSE sur le territoire de Saint-Cyprien-de-Napierville. En effet, cette seconde stratégie qui maintient encore la population dans l'ignorance pour mieux régner me semble inacceptable. Pourquoi est-ce que notre gouvernement accepte que les projets éoliens soient présentés de façon segmentée? Lors de la présentation du projet de St-Valentin, certaines pressions ont permis aux agriculteurs et propriétaires terriens concernés par l'implantation de la ligne à haute tension, entre le poste de transformation d'énergie éolienne à St-Valentin et le poste de distribution de l'électricité à Napierville, d'être informés avant la tenu des audiences du BAPE. Mais Hydro-Québec l'a bien spécifié, c'était une mesure extraordinaire. Pourquoi tolérer que de l'information soit cachée aux contribuables alors que sans ligne de transport d'énergie, l'électricité ne peut être livrée?

En somme, je suis non seulement profondément déçue et choquée de constater combien la compagnie privée KSE a omise de s'assurer que la population était bel et bien informée avant de déposer son projet éolien pour répondre à l'appel d'offre, mais aussi de voir Hydro-Québec se défilier pour éviter de bien informer les citoyens concernés par le projet de ligne de transport d'énergie éolienne vers le poste de distribution d'électricité.

Non acceptabilité sociale

Dans un second temps, il me semble évident qu'il soit impossible de justifier une acceptation sociale du projet si la population concernée est sous-informée. En effet, une population tenue dans l'ignorance ne peut se questionner et soulever des débats pertinents quant au bien fondé de la présence du présent projet éolien chez eux ou près de chez eux. N'oublions pas non plus que notre milieu de vie est composé de petites municipalités où les gens se connaissent, sont proches, sont souvent liés par un lien de famille et désirent conserver l'harmonie. Il peut alors être délicat pour un individu de se soulever contre un projet éolien qui semble plaire à la majorité. Des centaines de citoyens se sont soulevés contre le projet de S-Valentin et ils sont encore prêts à manifester contre le projet de Saint-Cyprien-de-Napierville. N'oublions pas qu'une coalition de sept maires de municipalités environnantes s'est unie pour poser des actions politiques contre ces projets.

Nous faisons face non seulement à une désapprobation sociale face aux projets éoliens de notre région, mais aussi à un déchirement social. Je suis complètement écoeurée de voir les membres d'une même collectivité se disloquer. Des conflits importants sont vécus entre les membres d'une même région, puis d'une même

municipalité, s'ajoute entre les membres de la collectivité agricole, malheureusement aussi au sein d'une même famille et finalement à l'intérieur des foyers. Comment ignorer cette souffrance? N'est-elle pas la manifestation désolante d'une désapprobation sociale troublante? Madame Normandeau a bien pris soin de souligner combien l'approbation sociale était déterminante pour la mise en marche d'un projet éolien. Notre gouvernement sera-t-il en mesure d'ouvrir les yeux sur notre réalité quotidienne, complètement envahie par cette lutte contre le présent projet éolien? Écouterait-il la voix de la majorité des citoyens touchés ici? Quels moyens le gouvernement et KSE comptent-ils mettre en place pour apaiser ce feu brûlant de douleur vécu dans le tissu social de notre région, municipalité, communauté, famille et foyer? Pourquoi devrions-nous accepter d'être ainsi affectés sur plusieurs paliers sociaux au profit de seulement quelques individus qui n'y trouveront qu'un plaisir pécuniaire? Je constate avec une grande désolation que je vis maintenant dans une société fatiguée, essoufflée de devoir se battre ainsi. Est-ce une autre stratégie douteuse que de tenter d'épuiser les troupes pour mieux s'imposer en tant que promoteur du projet éolien, ici KSE et responsable de l'implantation de la ligne de transport d'énergie, ici Hydro-Québec? Toute cette réalité vécue au quotidien me peine énormément.

Héritage agricole en péril

Dans un troisième temps, l'implantation d'un tel projet éolien me questionne énormément quant à l'héritage agricole dont nous sommes responsables. D'abord, quelles valeurs démontrons-nous comme société lorsque nous acceptons de sacrifier les plus belles terres agricoles du Québec au profit de multinationales étrangères? La terre, n'est-ce pas notre bien le plus précieux à protéger? Je suis la conjointe d'un agriculteur. Je constate combien le travail acharné des générations précédentes sur les terres agricoles nous est précieux. Nous profitons maintenant d'un héritage dont nous avons la responsabilité non seulement de préserver, mais aussi d'améliorer pour ensuite être en mesure de léguer des terres agricoles prospères en richesse naturelle à nos enfants. Qui sommes-nous pour détruire, pour quelques dollars, le travail ardu des premiers colons, des aïeux et grands-parents de nos enfants? Que leur restera-t-il? Que nous restera-t-il comme société? Je ne souhaite pas que mes enfants deviennent locataires sur leurs propres terres. Je souhaite qu'ils puissent travailler fièrement la terre, pour nourrir les bêtes et les citoyens. Cette fierté est génétique, transmise de génération en génération. Nous nous devons de la préserver! Avoir une vision d'avenir dans nos choix de société et d'entrepreneurs n'est-ce pas une valeur de base qui devrait être préconisée par tous? Pourquoi y en a-t-il qui se laissent tenter par l'appât de quelques milliers de dollars pendant que la compagnie KSE en récoltera des millions? Pourquoi l'argent devient-elle une valeur première dans ce développement énergétique au détriment de notre bien le plus précieux, la terre? Les éoliennes devraient alors être implantées seulement dans des milieux éloignés des zones habitées et exclusivement sur des terres non cultivables. Je suis certaine qu'un réajustement de valeur pourrait aider le gouvernement à définir des attentes plus acceptables pour tous.

En définitive, je vis présentement dans un milieu échaudé par le désir qu'ont plusieurs instances à ce que KSE implante ses éoliennes à St-Cyprien-de-Napieville tout comme TransAlta a voulu le faire à Saint-Valentin, près des zones habitées et sur les plus belles terres agricoles du Québec. D'abord sous-informés, les membres de notre communauté se sont ensuite soulevés majoritairement contre le projet éolien et cette lutte laisse déjà ses marques à vif. À l'issue de cette saga, j'espère être en mesure de léguer à mes enfants un milieu agricole sain où l'on fait seulement de l'agriculture! Il ne me semble pas que ce projet éolien soit justifié, ni nécessaire. Il me semble questionnable quant à sa conformité. J'espère que la Régie de l'énergie saura aussi porter un regard critique sur ce projet éolien.

Recevez, madame, monsieur, mes salutations les meilleures,

Patricia Dorantes Brassard
Citoyenne, Saint-Cyprien-de-Napierville